

Le renouvellement des concessions hydroélectriques

Dossier de la rédaction de H2o
March 2023

La France dispose en métropole du plus important parc hydroélectrique de l'Union européenne, dont la production s'est élevée à 62,5 térawattheures (TWh) en 2021, soit 12 % de la production totale d'électricité. Ce parc est principalement constitué d'ouvrages exploités sous le régime de la concession de service public. Les contrats de concession actuellement en vigueur sont pour la plupart anciens. Ils ont été passés par l'état au siècle dernier et viennent progressivement à échéance. Cette situation soulève de multiples difficultés depuis plusieurs années. Il est nécessaire d'en sortir rapidement, estime un rapport de la Cour des comptes, afin d'éviter que la gestion de l'ensemble du parc hydroélectrique ne se dégrade et qu'il ne puisse jouer pleinement son rôle dans la transition énergétique.

Le renouvellement des concessions hydroélectriques - Cour des comptes, février 2023